



Syndicat National de l'Education Physique
Membre de la F.S.U.
Section académique de Créteil
Maison des Syndicats
11-13 rue des Archives 94000 Créteil
Tél. : 01 43 77 00 22 / 06 40 46 37 97
Email : s3-creteil@snepfsu.net

Le 3 Janvier 2017, à Créteil

à Madame Béatrice GILLE, Rectrice de
l'académie de Créteil,

copie à Mesdames et Messieurs les IA-IPR
EPS de Créteil,

copie à Mesdames et Monsieur les IA-
DASEN de Seine-et-Marne, de Seine Saint-
Denis et du Val-de-Marne

Objet : Dotation fléchée des heures « non-nageurs » pour la rentrée 2017

Madame la Rectrice,

Si nous partageons avec vous « l'objectif de 100% de nageurs dans l'académie » (cf. « politique académique du savoir nager » du 7 novembre 2016), nous sommes inquiets sur les conditions mises en œuvre pour tendre vers cet objectif.

Les dotations diverses pour la diminution des inégalités des élèves face au savoir nager, dans les trois départements (heures « non-nageurs » fléchées dans le 93, heures « projet » dans le 94 et HSE dans le 77), doivent être non seulement maintenues, mais aussi réévaluées à hauteur des besoins et harmonisées en termes de modalité de dotation au niveau des DSDEN.

La réforme du collège donne un nouveau cadre concernant l'Accompagnement Personnalisé (AP). Si nous sommes favorables à l'utilisation de ce dispositif pour organiser des groupes spécifiques d'élèves « non-nageurs » à effectifs réduits, nous craignons que la mise en concurrence des besoins de soutien dans les différentes disciplines rende impossible le choix de prioriser la natation. Une dotation spécifique pour cet enseignement fondamental est donc indispensable.

C'est pourquoi nous sollicitons une dotation complémentaire, relative aux besoins de la population de l'établissement et fléchée dans les Dotations Horaires Globales d'établissement comme c'était le cas en Seine Saint-Denis jusqu'à la rentrée 2016.

Veuillez croire, madame la Rectrice, en notre attachement au service public d'éducation et à sa bonne mise en œuvre dans notre académie.

Cordialement,

Le secrétaire académique du SNEP-FSU Créteil

Hugo PONTAIS